**1° Comment les chercheuses et les chercheurs en sciences humaines et sociales parviennent-ils à objectiver un fait social aussi évanescent et difficile à saisir que la mémoire ? Ont-ils réussi à identifier les mécanismes sociaux par lesquels se construit une mémoire collective ?**

Pour traiter de la mémoire en sciences humaines et sociales, les questions méthodologiques sont effectivement fondamentales. Dans le débat public, en revanche, ces enjeux de méthode sont absents, ce qui conduit à un appauvrissement des échanges et une forme de tautologie entre mémoire et politique. Pourtant, l’omniprésence des discours sur le passé dans le champ politique aujourd’hui devrait, au contraire et d’autant plus, conduire celles et ceux qui prétendent en être les experts à expliciter ce qu’ils et elles entendent par mémoire et à clarifier les manières dont ils entendent la saisir comme objet d’investigation scientifique.

Les sciences humaines et sociales sont en réalité très diverses quant à leur manière de travailler sur ces questions. L’histoire contemporaine qui prend explicitement la mémoire pour objet propose sans doute, en France tout au moins, l’approche dominante. Pour rendre visible la mémoire et donc l’étudier, elle prend pour objet ce qu’elle appelle les « vecteurs des mémoire », ces choses qui stabilisent et donnent à voir tel récit ou telle vision du passé : les monuments, les commémorations, les médias ou encore les manuels scolaires, pour donner quelques exemples. Cette manière de saisir la mémoire et de l’étudier a donné lieu à de nombreux travaux, l’ouvrage collectif Les Lieux de mémoire, dirigé par Pierre Nora en est peut-être l’exemple le plus connu. Cette manière de cerner la mémoire a aussi été débattue [HYPER TEXT : <https://ihtp2004-siteihtp2004.ihtp.cnrs.fr/spip.php?article208&lang=fr>] dès le début des années 80 : ces vecteurs de mémoire cristallisent-ils un souvenir dominant déjà présent dans la société de manière diffuse ou, à l’inverse, ont-ils pour vocation de produire une mémoire partagé par le plus grand nombre ce qu’elle n’est pas, *a priori,* avant l’institutionnalisation de tel ou tel monument, mémorial ou encore journée commémorative ? Quelle que soit la manière de trancher cette question, cette approche définit davantage la mémoire collective comme un contenu : c’est ce qui est raconté qui est au cœur de l’analyse. Ces études historiennes de la mémoire sont donc toujours en même temps une réflexion des historiens sur eux-mêmes et sur l’évolution des manières de dire et faire l’histoire dans la société contemporaine.

La sociologie de la mémoire, mais aussi d’autres disciplines comme l’anthropologie, ont une approche très différente. Lorsqu’elle s’intéressent à la mémoire, elles ne s’intéressent pas tant, au du moins par en premier, au récit du passé proposé qui aurait une portée collective qu’à la diversité des acteurs sociaux et politiques qui font vivre ce récit, sans présupposer que celui-ci soit partagé ou pas. Dans cette perspective, on se souviendra, c’est-à-dire qu’on évoquera par le langage, différemment les mêmes événements suivant où on se trouve, la manière dont notre place évolue au croisement de groupes d’appartenance mais aussi dont la structure de la société elle-même se transforme. Le sociologue Maurice Halbwachs qui, au début du 20ème siècle a forgé la notion de « mémoire collective » disait ainsi que la mémoire individuelle est toujours un point de vue sur la mémoire collective et que ce point de vue change suivant la place que j’occupe au croisement des groupes auxquels j’appartiens, entendus comme milieux sociaux au sein desquels je circule et ai des interactions sociales. Il importe donc varier les lieux et les temps depuis lesquels la chercheuse va observer l’évocation du passé, à l’échelle de telle administration, de tel ou tel groupe, localité, milieu professionnel ou encore génération, par exemple.

Il faut donc prêter une attention particulière aux conditions d’énonciation de la mémoire : qui parle du passé, de quel passé et à qui ? Dans cette approche, en quelque sorte, il n’y a pas d’événement zéro. La dynamique mémorielle précède les faits dont il s’agit de se souvenir en les racontant puisque les cadres sociaux de la mémoire préexistent toujours à l’événement. Le langage est ainsi considéré comme le premier cadre social de la mémoire. La question de la véracité historique du récit n’a dès lors pas lieu d’être ou du moins n’est pas au cœur de l’analyse. L’accent est plutôt placé sur les grilles de lecture dont chacun se saisit pour faire sens des événements qu’il vit, grilles de lecture qui viennent notamment de multiples expériences passées comme des milieux sociaux contemporains des faits et/ou de leur rappel.

**2° Qu’apporte la sociologie politique de la mémoire à un débat mémoriel largement monopolisé par les historiens, comme on le voit par exemple dans le débat sur le déboulonnage ?**

La position du sociologue qui travaille sur la mémoire a connu une transformation radicale depuis le début des années 2000. Au début [HYPER TEXT : <https://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_2000_num_7_1_1560> ], la sociologie de la mémoire avait pour ambition de comprendre ce qui conduit telle ou tel à raconter ou à se référer à un événement passé sans forcément que le souvenir soit exprimé en tant que souvenir. Comment peut-on comprendre que tel ou tel individu évoque ou raconte tel ou tel événement du passé ? Il s’agissait d’étudier comment le souvenir était à la fois reconnu et reconstruit en fonction du passé mais aussi du présent.

Aujourd’hui ces questionnements ne peuvent plus être conduits sans tenir compte du fait que la mémoire est devenue un langage explicite du politique. Il existe désormais des « politiques de mémoire », des acteurs sociaux qui se mobilisent au nom des « questions mémorielles », un « tourisme de mémoire », des « experts de la mémoire » etc…

Dans mon propre parcours de chercheuse entamé à la fin des années 1990, je suis passée de l’étude des cadres sociaux de la mémoire à celle de la mémoire comme cadre social. Je crois que la formule est parlante : la mémoire est en fait devenue non seulement un phénomène cognitif, linguistique et social, mais une catégorie d’action publique et une question sociale au sens fort : un enjeu autour duquel des ressources et des valeurs sont mises en jeu par des acteurs divers. Plus encore, et alors qu’à l’origine la sociologie de la mémoire pouvait légitimement s’interroger sur la manière dont les valeurs morales et politiques pouvaient orienter la mémoire entendue comme manière de raconter le passé, il est aujourd’hui impossible de ne pas considérer la mémoire elle-même comme une valeur en tant que telle. Il y a eu comme un renversement : ce qui est mis en avant c’est l’importance de promouvoir la culture de la mémoire (les institutions européennes parlent de « culture of remembrance ») sans forcément s’intéresser à ce qui est racontée (le Parlement européen vote ainsi sans sourciller une loi qui met sur l’exact même plan nazisme et communisme) ou même à savoir si la promotion de cette culture de la mémoire a vraiment un effet sur la promotion de valeurs comme la tolérance ou la paix.

La mémoire ne peut donc être un thème de recherche réservé aux seuls spécialistes du passé que sont les historiens. Cet objet doit être aussi appréhendé par les politistes et les sociologues qui s’intéressent à des sujets aussi variés et classiques que sont les recompositions de l’Etat, les mobilisations collectives et autres mouvements sociaux de manière plus générale, l’espace urbain, l’éducation ou encore les administrations, pour ne prendre que quelques exemples. Pour ma part, dès mon travail de thèse, j’ai ainsi dû me former à ces différents sous-champs de recherche pour faire évoluer ma manière de travailler : je n’étais absolument pas destinée à l’origine à m’inscrire dans le cadre de la science politique. Pourtant, aujourd’hui encore, en France, lorsque je dis que je travaille sur la mémoire, le présupposé est que je suis historienne, ce qui n’est pas le cas, du moins lorsque je travaille sur ces objets. Il en va très différemment à l’étranger comme j’ai pu m’en apercevoir en nouant des liens avec de nombreux collègues de par le monde à travers l’association international *Memory Studies Association*. Avec une collègue danoise, Sara Dybris McQuaid nous nous sommes par exemple intéressées aux bureaucraties de la mémoire [HYPER TEXT : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02081112> ] tandis que j’ai récemment participé à la création d’un groupe de recherche européen [HYPER TEXT : <https://www.cost.eu/cost-action/slow-memory-transformative-practices-for-times-of-uneven-and-accelerating-change/>] qui entend interroger les liens entre l’avènement de la mémoire comme question sociale et le développement parallèle du néolibéralisme ou de la crise de l’Etat providence. En France, ces nouvelles approches sont encore très rares.

Pour répondre directement à la question sur la place des statues dans l’espace public. Dans le cadre du débat (mais y-a-t-il vraiment eu débat ?) sur les déboulonnages, cette définition de l’expertise fait que les prises de position ont principalement porté sur la véracité historique de la symbolique portée par les monuments en question avec l’accusation récurrente d’« anachronisme » : on lirait les événements du passé avec les lunettes d’aujourd’hui. Ce registre de commentaires ne peut que surprendre quand on se souvient de quelle manière la fin du communisme a entrainé des déboulonnages en masse à l’Est de l’Europe ou, plus proche de nous, certains changements de noms de rue dans l’ancienne Banlieue rouge de l’Ile de France. Dans ces cas, les commentaires n’ont pas porté sur le non-respect de l’histoire car il y avait une adhésion des observateurs avec le changement de systèmes de valeurs (du communisme au capitalisme) que cette transformation de l’espace public était censée cristalliser. La mémoire ne peut faire l’économie d’une réflexion sur les valeurs car c’est bien ce qui la fonde, qu’on le veuille ou non, aujourd’hui comme question sociale.

La sociologie politique de la mémoire, et avec elle évidemment de plus en plus d’approches historiennes [HYPER TEXT : <https://podcloud.fr/podcast/paroles-dhistoire/episode/144-statues-contestees-numero-5-deboulonner-et-apres> ] qui se revendiquent des sciences sociales, ont ainsi pour vocation de permettre ce décentrement du regard. Bizarrement, aujourd’hui, la sociologie est de plus en plus décriée comme idéologique. C’est pourtant exactement l’inverse : elle permet de sortir du jugement de valeurs. Dans le cas présent, il s’agit de mettre à jour les contextes de production des monuments - ses acteurs, les valeurs qui leur étaient associées – mais aussi les usages sociaux dont ils ont fait l’objet à travers le temps jusqu’à aujourd’hui. Aux Etats-Unis, le travail fait depuis longtemps par les historiens du Sud des Etats-Unis et dont une synthèse systématique a été effectué à l’occasion des débats récents [HYPER TEXT : <https://www.splcenter.org/20190201/whose-heritage-public-symbols-confederacy>] par le Southern Poverty Law Center a montré que les monuments confédérés ne sont pas nés de la Guerre de Sécession et de ses morts auxquels ils sont censés rendre hommage mais ont vu le jour, plus tard, au moment de la mise en place des lois de ségrégation (Jim Crow). Cette approche qui ne part pas du passé évoqué par la statue mais des conditions de production de cette dernière montre que ceux qui s’opposent à tout débat contemporain sur ces monuments au nom de l’anachronisme en sous-entendant que lier ces derniers avec la question du racisme serait le propre de nos sociétés contemporaine sont dans l’erreur En l’espèce, ces monuments sont bel et bien le produit direct de ce racisme. Retracer les contextes sociaux d’énonciation du passé plutôt que partir du récit du passé proposé me semble beaucoup plus constructif, et c’est la grille de lecture que je veux proposer.

Un des autres apports de la sociologie politique de la mémoire est également de s’intéresser aux appropriations sociales des dispositifs qui donnent à voir le passé dans l’espace public, dans les musées, dans les écoles ou ailleurs. Pour une sociologue de la mémoire, ce qui est intéressant c’est non seulement de se demander à quoi et à qui est censée servir la commémoration ; mais aussi de s’interroger sur ce que j’ai appelé ailleurs [HYPER TEXT : <https://theconversation.com/pourquoi-deboulonne-t-on-des-statues-qui-ninteressent-presque-personne-141493>] le paradoxe de la dé-commémoration, le mouvement actuel de déboulonnage ou de changement de noms de rues : les statues, plaques et monuments passent le plus souvent inaperçus mais ils sont dans le même temps aujourd’hui un lieu de confrontation et d’expression de visions conflictuels du politique. Qu’est-ce que cela nous dit sur le rapport à l’espace public autant qu’au passé ?

**3° Les grands récits nationaux soutenus par les institutions politiques (qui cherchent à imposer une version officielle de ce que serait « la mémoire collective ») du pays sont souvent en concurrence avec d’autres récits alternatifs, plus ou moins minoritaires, construits autour d’une interprétation divergente des symboles retenus par le récit officiel ou autour d’une sélection différente des faits ou des évènements qui devraient être considérés comme centraux pour l’histoire de la collectivité. Cette concurrence entre récits se déroule-t-elle forcément de manière agonistique ou y a-t-il des exemples historiques de gestion plus apaisée et sereine de ces débats mémoriels ? Faut-il laisser les groupes minoritaires reprendre eux-mêmes en charge leur récit historique ou souhaiter que les Etats le fassent eux-mêmes ?**

Dans la manière dont je conçois mon métier, il ne m’appartient pas de dire ce qu’il faut faire. Les travaux [HYPER TEXT : <https://www.pressesdesciencespo.fr/fr/book/?gcoi=27246100929800> ] que j’ai pu mener montrent en revanche qu’il est faux de dissocier mobilisations collectives pour la mémoire comme ceux auxquels vous faites référence et actions de l’Etat. Si on regarde par exemple comment les associations 1901 ou les collectivités locales se sont peu investies dans un domaine labellisé comme « mémoriel », il apparaît clairement que cet investissement croissant et de plus en plus diversifié dans les thématiques traitées s’est fait en réaction et en réalité en lien à l’investissement de l’Etat dans ce domaine. C’est d’abord l’Etat qui en promouvant des politiques de mémoire à divers niveaux a généré un espace de ressources et d’intéressement pour les acteurs sociaux. L’Etat, la représentation nationale comme l’Exécutif, ne cesse par exemple de se plaindre de l’inflation mémorielle et pourtant il n’a pas cessé depuis le début des années 2000 de créer des journées nationales [HYPER TEXT : <https://www.cairn.info/l-iInstrumentation-de-l-action-publique--9782724614565-page-345.htm>]. La question de la mémoire est en fait administrativement née en France dans deux domaines : celui des anciens combattants d’une part, celui de la culture de l’autre. Ce qui se joue à travers les éventuelles contestations de politiques publiques de mémoire ce n’est pas un séparatisme, une rupture avec l’Etat, ou encore un rejet du « national » ou du « partagé » c’est aussi une forme de relations à l’Etat. Des pans entiers de l’administration, des correspondants « mémoire et citoyenneté » de l’Education Nationale à la DILCRA, administration en charge de lutter contre les discriminations, définissent aujourd’hui la transmission et le discours sur le passé comme un outil pour promouvoir l’égalité, la lutte contre le racisme, l’antisémitisme et l’exclusion de l’Autre. Il n’est donc pas surprenant que ce soit ce lexique de mobilisation aussi qui soit mobilisé par les acteurs sociaux, notamment ces « groupes minoritaires » dont tout le monde parle, pour porter des causes qui ont quelque chose à voir avec ces enjeux. C’est ce mécanisme et cette évolution que nous avons étudiés et décrit de manière comparative avec Sandrine Lefranc dans un récent ouvrage [HYPER TEXT : <https://www.pressesdesciencespo.fr/fr/book/?GCOI=27246100470190>] .

**4° Les chercheurs et chercheuses sont-ils parvenus à identifier des régularités, ou des similarités entre pays, sur la façon dont on bascule du consensus au conflit mémoriel ou à l’inverse du conflit mémoriel à une reconstruction de référents communs et partagés ? Remarque-t-on des formes de transnationalisation de ces problématiques, par mimétisme par exemple ?**

Ces questions sont bien sûr fondamentales. Astrid Erll [HYPER TEXT : <https://journals.openedition.org/temoigner/1500?lang=de>] qui est une figure centrale des recherches sur la mémoire parle de l’échelle transnationale comme du nouvel âge des travaux sur ces questions. Les livres ou articles qui se situent à ce niveau sont tellement nombreux qu’il serait impossible pour une seule chercheuse d’en prendre connaissance. Le transnational est d’ailleurs, là encore, non seulement une échelle d’analyse mais également un niveau d’action pour les acteurs. Depuis les années 2000, des organisations internationales anciennes comme l’ONU ont par exemple développé de plus en plus de programmes centrés sur la mémoire comme outil tandis que des initiatives ad-hoc ont été mises en œuvre sur cette thématique comme, parmi tant d’autres, la création du réseau international des Musées-mémoriaux. Il y a donc des parallèles et des transferts d’un pays à l’autre parce qu’il y a des acteurs qui voyagent entre ces espaces et que, bien sûr, ces derniers peuvent être confrontés à des enjeux communs.

Toutefois, il convient de se garder de toute généralisation. Les configurations restent nationales et locales, notamment car le pouvoir politique et administratif se déploie toujours principalement à cette échelle en réalité et que, comme je l’ai expliqué, il ne doit pas être vu comme opposé mais imbriqué avec l’émergence de la mémoire comme question sociale. Je prendrai un exemple étudié par Audrey Celestine, Valérie-Anne Edmond-Mariette et Zaka Toto dans un ouvrage à paraître sur ce que j’ai appelé la *Dé-commémoration* et que je co-dirige avec ma collègue Jenny Wüstenberg de Nottingham Trent University. Les trois auteurs reviennent sur les épisodes récents de destruction de statues qui ont eu lieu en Martinique et que plusieurs observateurs ont, sans y regarder de plus près, expliqué par l’influence de la vague de déboulonnages américains. Une attention fine à la chronologie, aux acteurs, aux enjeux environnementaux et socio-économiques, aux rapports à l’Etat central et aux modalités de ces destructions de statue montre pourtant que la situation martiniquaise n’a rien d’un mimétisme avec la situation américaine : elle peut être ramenée, au minimum, à la décapitation de la statue de l’impératrice Joséphine à Fort de France en 1991 puis à la décision d’Aimé Césaire de laisser cette statue ainsi transformée dans l’espace public.

**5° Vous êtes réticente à reconnaître un effet social aux formes de mémorialisation du passé et vos travaux montrent en effet que les musées de mémoire ou les mémoriaux dans l’espace public sont finalement peu efficaces pour corriger les discriminations et les oublis. Pourtant, c’est sur eux que se focalisent les actions militantes. Les cibles de leurs actions sont-elles mal choisies ? Quelles autres formes de reprise en main de leur histoire pourraient être imaginées ?**

Cette question est fondamentale. Mes travaux ne sont pas les seuls aujourd’hui à porter ce type de questionnements. Depuis les années 1980, des centaines de chercheurs et chercheuses de par le monde se sont investis sur les questions de mémoire avec la conviction, explicite pour certaines, implicite pour d’autres, que la transmission du passé violent pouvait permettre de forger de meilleurs citoyens et des sociétés plus tolérantes. La persistance des haines, la montée des *hate crimes* et des stéréotypes malgré l’inflation de dispositifs censés parler du passé et de la mémoire pour construire un monde plus tolérant, incite depuis quelques années à l’émergence d’un nouveau paradigme [HYPER TEXT : <https://www.cambridge.org/core/books/past-cant-heal-us/BF17C04CDE3489D1872F105FB3054A9A> ].

Dans mon cas, seule ou avec d’autres, j’ai essayé de créer des méthodologies et de construire des terrains qui permettent de voir ce que ces dispositifs de transmission du passé produisent effectivement. Une des premières conclusions est que lorsqu’ils sont destinés à des personnes qui adhérent déjà à des stérétoypes racistes ou antisémites, ces dispositifs de transmission du passé produisent l’effet inverse de celui recherché et renforcent les présupposés hostiles. Pour les autres, les études que j’ai pu conduire ou lire indiquent que l’accent mis aujourd’hui sur l’émotion d’une part, sur des exemples individuels, de l’autre, conduisent finalement à une version dépolitisée du passé et produisent paradoxalement une forme de rapport désengagé avec la société contemporaine en lieu et place d’une détermination à transformer les conditions structurelles qui sont à l’origine des injustices en question. La manière dont l’analogie entre les enjeux du passé et du présent se construit est bien plus complexe que ce que nombre des politiques de mémoire font mine de supposer. Et il est très souvent impossible de prévoir les valeurs que les individus destinataires de ces récits du passé associeront à ces derniers. Par exemple, la référence à la Shoah au moment où Donald Trump a mis en place des camps d’internement pour les enfants migrants aux Etats-Unis a fortement divisé les Américains au point, par exemple que certains, dont plusieurs organisations juives, ont alors revendiqué l’analogie comme fondement de leur mobilisation contre cette politique, d’autres, dont les représentants du United States Holocaust Memorial Museum, l’ont condamné en regrettant une comparaison malvenue. De même, des années plus tôt, Howard Schuman [HYPER TEXT : <https://www.jstor.org/stable/2095611?seq=1#metadata_info_tab_contents>] a montré que l’engagement des Etats-Unis lors de la première guerre d’Irak était mis en relation avec la guerre du Vietnam par la plupart des Américains. Toutefois, à partir de cette analogie partagée, une partie de la population concluait qu’il fallait que les Etats-Unis interviennent en Irak tandis qu’une autre partie soutenait qu’il ne fallait surtout pas s’engager dans un tel conflit. Les leçons du passé telles qu’elles sont le plus souvent imaginées n’existent pas. Cela ne veut pas dire que ces politiques de mémoire ne produisent pas d’effets sociaux. Le principal est précisément de rendre ces thématiques importantes et d’engager de plus en plus d’acteurs à se mobiliser en son nom. C’est en fait ici le principal effet de ces politiques.